Fédération Royale Belge de Bridge	**Fédération Royale Belge de Bridge** **Koninklijke Belgische Bridge Federatie**

Règlement Belgian Pairs

* La qualification se fait en jouant avec un partenaire fixe.

* Les 22 paires classées en tête de chaque finale de ligue, se qualifient pour la 1/2 finale du Belgian Pairs.

* Les ligues communiquent immédiatement la liste des 22 paires qualifiées pour la 1/2 finale. Si une (ou plusieurs) de ces 22 paires ne peuvent pas participer, elles sont remplacées par la 23e paire du classement et dans l'ordre par celles qui suivent.

* Si dans une même finale de ligue, deux paires qualifiées ne peuvent présenter qu'un seul de leurs deux joueurs en 1/2 finale, les deux joueurs disponibles peuvent reconstituer une paire.

* La 1/2 finale et la finale se jouent avec le même partenaire.

* Les 16 paires qualifiées pour la finale seront connues le soir même, après avoir joué
la 1/2 finale ! Plus de changement possible, sauf en cas de force majeure.

* Un joueur ayant joué la finale des 2 ligues est disqualifié.

* Feuille de convention obligatoire, dûment remplie !

* - il est interdit de fumer pendant toute la durée des sessions
(infraction = - ½ top)
- les GSM/smartphones et electronic devices doivent être complètement éteints et visibles sur une table (infraction = - ½ top)
- il est interdit de quitter sa place sans autorisation.

* <u>la 1/2 finale</u> = catégorie **D** : systèmes autorisés = vert, bleu, rouge.
conventions autorisées = toutes, à l'exception des brunes
<u>la finale</u> = catégorie **E** : systèmes autorisés = vert, bleu, rouge
conventions autorisées = toutes